

**EN VENDÉE
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT**

YES ! COOL ! SUPER !



EMBALLAGES

Je trie déjà



VERRE



Bouteilles,
pots et bocaux

PAPIERS



Tous les papiers

NOUVEAU

Je trie en +



Tous les autres emballages

A déposer
dans la colonne



A déposer
dans la colonne



A déposer dans
votre bac jaune
ou dans la colonne



Emballages à déposer vides et en vrac dans le bac ou le conteneur d'emballages.

Attention à ne pas les imbriquer.

Tout dépôt au pied des colonnes est interdit.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

**Un doute,
une question ?**

02 51 50 75 35
www.sycodem.fr

Sycodem
Sud-Vendée
association agréée pour le déchet

Trivalis
Association pour le Développement de la Valorisation des Déchets

ecofolio
Tout les gestes
ont un impact sur l'environnement

Sur le Sycodem Sud Vendée, les BIODÉCHETS aussi sont valorisés !

demander votre composteur sur www.sycodem.fr
(rubrique Contacts)

BIODÉCHETS COMPOSTABLES

Biodéchets d'origine végétale, restes alimentaires, essuie-tout, papier sulfurisé, sachets de thé, filtres à café, cendre froide, copeaux de bois...



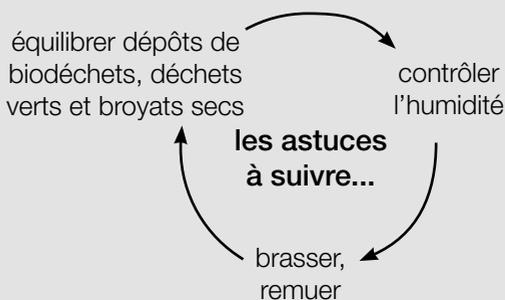
A déposer
dans le
composteur
du jardin



> Je réduis le volume de ma poubelle d'ordures ménagères

> Je crée un amendement organique naturel pour mes plantations et mon potager

Même sans utiliser le compost, les biodéchets se décomposent et se réduisent naturellement, le composteur a alors le rôle de digesteur.



INTERDITS

litières d'animaux, excréments, couches, sacs plastiques, emballages...

DÉCONSEILLÉS

restes de viande et de poissons, gros os, coquillages entiers

Un doute,
une question ? 02 51 50 75 35
www.sycodem.fr

 **Sycodem**
Sud-Vendée
association réduction nos déchets

Plus d'infos ? Guide du compostage :
www.sycodem.fr